

**RAPPORT 2018 SUR LA SOLVABILITE
ET LA SITUATION FINANCIERE
DE MADP ASSURANCES**

**approuvé par le conseil d'administration
du mercredi 17 avril 2019**

Les nouvelles contraintes de SOLVABILITE II nous conduisent à vous présenter notre rapport sur la solvabilité et la situation financière de notre société d'assurance mutuelle.

Nous rappellerons que notre organisme emploie une vingtaine de collaborateurs pour un encaissement en 2018 de **15 180 K€** soit une baisse de 1,59% par rapport à 2017. Notre résultat après impôt est de **1 082 K€**.

Afin d'être totalement transparent, nous rappellerons également les coûts liés aux nouvelles contraintes de Solvabilité II qui s'élèvent à 240 K€ en 2017 et nous obligent à des arbitrages douloureux vis-à-vis de nos sociétaires.

Le présent rapport est fait en respectant la structure proposée par la Directive tout en appliquant le principe de proportionnalité prévue par cette même Directive.

A. ACTIVITE ET RESULTATS

A.1 Activité

A.1.1. Présentation de MADP Assurances

MADP Assurances (Mutuelles d'Assurances Des Professionnels) est une Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes régie par le code des assurances. Fondée en 1890, elle a pour vocation la protection des biens de ses Sociétaires.

Centrée sur son métier d'assureur et inscrite dans une vision de long terme, l'entreprise poursuit un objectif constant de renforcement des fonds propres permettant de respecter les exigences de solvabilité et d'offrir la solidité nécessaire à la protection de ses sociétaires. Elle prend aussi les mesures pour assurer le développement de son chiffre d'affaires et pour ce faire, elle a repris en 2016 le portefeuille de contrats d'assurance de CAMEIC, société d'assurance mutuelle en grandes difficultés financières

MADP Assurances détient une participation dans une filiale de courtage, CLASS, implantée à Bordeaux et, depuis Novembre 2017, à Puteaux suite au rachat du portefeuille de la société de courtage SACM par CLASS.

A.1.2. Activité de MADP Assurances

MADP Assurances exerce son activité en France. Elle est spécialisée historiquement dans la couverture des risques d'assurance des pharmaciens d'officine et des pharmaciens biologistes.

Les contrats liés à l'activité professionnelle sont les suivants :

- ✓ Assurances du pharmacien d'officine (responsabilité, dommages aux biens, pertes financières) ;
- ✓ Assurances du laboratoire d'analyses de biologie médicale (responsabilité, dommages aux biens, pertes financières) ;
- ✓ Assurance responsabilité civile et défense professionnelle du pharmacien salarié ;
- ✓ Assurance responsabilité civile et défense professionnelle pour des stagiaires étudiants en pharmacie, dénommé FUTURASSUR,
- ✓ Assurance de la protection juridique,
- ✓ Assurance santé,
- ✓ Assurance indemnités journalières,

Les contrats liés à l'activité non professionnelle sont les suivants :

- ✓ Assurance des loyers impayés,
- ✓ Assurance des propriétaires non occupants,
- ✓ Assurance chômage,

- ✓ Assurance annulation,
- ✓ Assurance multirisque habitation.

L'exercice 2018 se caractérise par :

- Une légère baisse du montant des primes acquises qui passent de 15 426 K€ en 2017 à 15 180 K€ en 2018,
- le développement de l'activité de garantie de loyers impayés (GLI) pour les particuliers et souscrites par l'intermédiaire d'un nouveau délégataire, SACAPP-SAA, en complément de l'activité développée auprès des administrateurs de biens par le délégataire Invenia Assurances,
- le lancement de la garantie chômage des cadres et chômage des travailleurs non salariés.
- Création d'une structure de courtage ASSURCOOP qui regroupe l'équipe commerciale en charge de développer les activités de MADP et de sa filiale CLASS,
- Le portefeuille historique MADP a été confié à 2 mandataires d'assureurs : ASSURCOOP pour le marché des officines et 2C&AC pour les laboratoires d'analyses médicales.

A.3 Résultat des investissements

MADP Assurances détient un portefeuille titres ancien qui est en forte plus-value que nous réorientons progressivement notamment vers l'immobilier et vers une diminution du poids de certains titres.

Le produit des placements est de 4 883 K€ (dont 979 K€ de revenus et 570 K€ de reprise de dépréciation des titres CLASS) et les charges de 844 K€ dont une dotation aux Provisions pour Dépréciation Durable de 180 K€, nette des reprises (par rapport à une dotation nette de 61 K€ en 2017) qui a été constituée par prudence sur quatre titres.

Nos investissements dans CLASS ne sont pas productifs de dividendes pour l'instant. En 2018, la provision pour dépréciation de 570K€ sur les titres de participation CLASS a été reprise suite à l'amélioration des résultats de cette filiale et à l'application d'un nouveau calcul de valorisation effectué en 2018 sur la base d'un business plan intégrant les nouveaux portefeuilles acquis par CLASS en 2017.

A.4 Résultat des autres activités

Les autres activités de MADP Assurances sont marginales et n'appellent pas de commentaire particulier.

B. SYSTEME DE GOUVERNANCE

B.1 Informations générales sur le système de gouvernance

La gouvernance de MADP Assurances, depuis la modification des statuts et du règlement intérieur du conseil lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2014, est organisée de la manière suivante :

- ✓ Des sociétaires : personnes physiques ou morales qui exercent une activité professionnelle indépendante en tant que Travailleur Non Salariné ;
- ✓ Des délégués (70 élus en 2018) qui sont élus par les sociétaires sur une base régionale (7 régions) pour les professionnels de santé et professionnelle pour les autres, suivant le principe un homme une voix. Le nombre de délégués par région est de 1 délégué pour 100 contrats ;
- ✓ Un conseil d'administration composé de 9 à 14 membres élus par l'Assemblée générale et une limite d'âge (70 ans pour être nommés et 75 ans comme date limite pour exercer le mandat) ;
- ✓ Un président (limite d'âge : 70 ans) non exécutif ;
- ✓ Un comité d'audit composé de trois administrateurs au minimum et de deux personnes qualifiées non administrateurs ;
- ✓ D'autres comités sont prévus dans le règlement intérieur ;
- ✓ Un directeur général (limite d'âge : 70 ans) avec tous les pouvoirs exécutifs.

Les statuts prévoient la possibilité d'adhérer à une SGAM, UMG, GPP ou UGM avec des limitations de pouvoir en cas d'affiliation.

Rappelons qu'en 2015, MADP Assurances a noué un partenariat durable avec un acteur majeur de l'assurance, Swiss Life France, avec qui des partenariats ont été mis en place dans les domaines de la réassurance, de l'actuariat, de la gestion des actifs et de l'aide à la préparation de nouveaux produits d'assurance.

Le règlement intérieur a intégré toutes les exigences prévues par Solvabilité II : plan de formation des administrateurs, points qui doivent être examinés par le conseil au moins une fois par an, rapports qui doivent être examinés et approuvés par le conseil.

Le système de gouvernance de MADP Assurances est décrit dans une note intitulée « Organisation et fonctionnement du système de gouvernance de MADP Assurances » qui a été approuvée par le Conseil d'Administration le 23 avril 2015 et qui est revue annuellement. Elle précise l'organisation de la gouvernance (avec un organigramme qui figure en annexe 1 de ce rapport) qui comprend le rôle du conseil d'administration, la composition des différents comités, la désignation des deux dirigeants effectifs, le rôle et les titulaires des fonctions clés identifiées dans la directive SII, de la fonction distribution qui est une fonction stratégique et des fonctions système d'information et gestion des actifs.

Le conseil d'administration

Sa mission est définie par les statuts et son fonctionnement est précisé dans le règlement intérieur. Il a notamment en charge la bonne marche de MADP Assurances, la mise en place et l'organisation du système de gouvernance et un rôle de contrôle. Pour mieux appréhender et remplir ses différentes missions, le conseil a créé des comités qui lui rapportent ; le conseil conserve le pouvoir de décision. Une charte des administrateurs a également été approuvée par le conseil.

Le conseil d'administration a de plus nommé deux administrateurs choisis pour leur compétence dans le secteur de l'assurance.

Les comités sont composés d'administrateurs mais ils peuvent s'adjoindre jusqu'à deux personnes qualifiées qui assistent à toutes les réunions du comité et peuvent être invitées à une réunion du conseil si ce dernier délibère sur un sujet qui a été traité par ledit comité.

Les dirigeants effectifs

Les deux dirigeants effectifs, selon les statuts et les règles en vigueur, sont :

- Le directeur général qui a un rôle exécutif et un statut de mandataire social : Monsieur Jean-Yves Nouy,
- Le directeur, qui a un statut de salarié, Madame Jacqueline Moreau.

Les fonctions clés et les collaborateurs de la société rapportent directement ou indirectement au directeur général. Le directeur général a également autorité sur la filiale CLASS en tant que président de cette SAS.

Concernant CLASS, Monsieur Gérard Cazalet, administrateur de MADP Assurances, est le représentant de l'actionnaire unique et exerce à ce titre le contrôle de CLASS avec un accès direct au Commissaire aux comptes de CLASS.

Le directeur général a également autorité sur la filiale SAS foncière 44GV4, propriétaire des bureaux du siège social, en tant que président de cette SAS foncière. Concernant cette SAS foncière, Monsieur Jérôme ROUSTAN est le représentant de l'actionnaire unique et exerce à ce titre le contrôle de la SAS 44GV4 avec un accès direct au Commissaire aux comptes de la SAS.

Les fonctions clés

D'une manière générale, la fonction clé est une capacité administrative à effectuer des tâches.

Les fonctions clés concourent au système de gouvernance tel que défini par la directive Solvabilité 2. Le responsable d'une fonction clé répond au principe d'honorabilité et de compétence et demeure sous la responsabilité et l'autorité du directeur général. Le responsable d'une fonction clé doit coordonner les différentes tâches qui concourent à cette fonction et il a l'autonomie suffisante pour prendre les initiatives qui sont dans le périmètre de la fonction.

Les responsables des fonctions clés ont accès au conseil d'administration et aux différents comités :

- A la demande du conseil ou du président d'un comité et, au moins une fois par an, les responsables rendent compte au conseil ou au comité.
- A sa demande, le responsable d'une fonction clé, s'il détecte des situations susceptibles de créer des dysfonctionnements sévères a un accès au conseil d'administration : il sera, dans ce cas, entendu en présence du directeur général.

B.2 Exigences de compétence et d'honorabilité

Le principe de l'honorabilité et de la compétence concerne les deux dirigeants effectifs et les 4 responsables de fonctions clés. L'ACPR est informée suivant les règles en vigueur.

La compétence et l'honorabilité des dirigeants effectifs et des responsables des fonctions clés sont validées par le conseil d'administration et soumises à l'ACPR pour approbation.

- **Honorabilité** (administrateur, dirigeants effectifs, responsable des fonctions clé) : extrait du casier judiciaire pour une première nomination et déclaration annuelle de non condamnation.
- **Compétence** :
 - ⇒ CV de chaque administrateur pour vérifier que le conseil a une compétence collective, des responsables des fonctions clés et des dirigeants effectifs.
 - ⇒ Engagement de suivre une formation initiale de deux jours pour les nouveaux administrateurs lors de leur première nomination,
 - ⇒ Plan de formation annuel pour renforcer la compétence collective.

Pour les administrateurs, c'est le comité d'examen des candidatures qui valide l'adéquation des candidatures aux principes énoncés qui seront présentées au vote des délégués.

B.3 Système de gestion des risques, y compris l'évaluation interne des risques et de la solvabilité

La gestion des risques couvre la souscription et le provisionnement ; la gestion actif/passif ; les placements ; la liquidité et la concentration ; le risque opérationnel ; la réassurance.

Cette gestion des risques couvre également L'ORSA, le système de gestion des risques et le système de contrôle interne.

Eu égard à la taille de MADP Assurances, cette fonction est assumée par le directeur général qui coordonne toutes les tâches dédiées à la gestion des risques et vérifie son adéquation à la taille et l'activité de MADP Assurances. Pour cela il s'appuie sur les services de Swiss Life, auprès de qui sont sous-traitées des tâches, le cas échéant en liaison avec la fonction actuariat et le responsable du contrôle interne.

Le responsable de cette fonction est temporairement Monsieur Jean-Yves Nouy.

B.3.1 ORSA : évaluation interne des risques et de la solvabilité

MADP Assurances procède régulièrement à une évaluation interne de ses risques et de sa solvabilité (ORSA). Cet outil fait partie du dispositif de gestion des risques, et participe à la gestion prévisionnelle des risques, à l'évaluation de l'adéquation des fonds propres de l'entreprise et répond à des exigences réglementaires. Il constitue également un outil de prise de décision de l'entreprise.

Le dispositif ORSA de l'entreprise est organisé autour des éléments suivants :

- évaluation des besoins globaux de solvabilité (politique en matière de capital) à court et long terme, compte tenu de la stratégie de l'entreprise et de sa tolérance au risque ;
- évaluation du respect permanent du SCR, du MCR et des provisions techniques;
- Identification des déviations éventuelles du profil de risque par rapport aux hypothèses sous-jacentes.

Le profil de risque de l'entreprise par catégorie de risques est analysé ainsi que les différentes composantes des catégories de risques auxquelles MADP Assurances est exposée.

Cette réflexion permet de définir des scénarii (un scénario central et plusieurs scénarios de stress) pour évaluer le Besoin Global de Solvabilité (BGS) de l'entreprise sur 5 ans et évaluer le respect permanent

de la couverture du SCR et du MCR ainsi que les exigences concernant le calcul des provisions techniques.

MADP Assurances étudie la calibration des risques de la formule standard pour le calcul du SCR.

Chaque année, MADP Assurances réalise un exercice ORSA régulier qui fait l'objet d'un rapport, validé par le Conseil d'Administration et adressé à l'ACPR. Cet exercice est mené dans le cadre du processus budgétaire afin de mesurer les effets de différents scénarios (scénarios de base, de stress) sur le compte de résultats et les fonds propres de l'entreprise.

B.4 Système de Contrôle Interne

Le contrôle interne de MADP Assurances a pour objet de manière permanente de :

- ✓ Favoriser la transparence et la fiabilité des opérations financières ;
- ✓ Optimiser l'efficacité de l'organisation et des processus ;
- ✓ Assurer la qualité de la gouvernance ;
- ✓ Garantir le respect des politiques et des stratégies élaborées par les organes dirigeants.
- ✓ Contrôler la conformité des opérations de la filiale CLASS, courtier en assurance ainsi que de tous les sous-traitants intervenant au sein de MADP Assurances.

La politique de contrôle interne fait l'objet d'une politique écrite. Elle reprend en particulier :

a. La description du système de contrôle interne

Le système de contrôle interne fournit des informations sur les procédures clés de MADP Assurances et sur leur processus d'évaluation, sur les mesures correctrices, sur la politique de conformité et sa vérification incluant la protection de la clientèle, ainsi que sur les dispositifs mis en place pour le contrôle permanent et le contrôle périodique.

Sont également explicités certains grands principes : obligation de documentation, double paire d'yeux, gestion croisée avec une distinction de l'ordonnateur et du comptable et limites dans les pouvoirs d'engagement.

b. Les modalités de mise en place du contrôle interne

Les modalités de mise en place du contrôle interne au sein de MADP Assurances reposent sur l'organisation de MADP Assurances où les responsabilités des uns et des autres sont décrites. Elles permettent de traiter les risques majeurs suivants : fraude interne et externe, erreur interne, continuité d'activité, gestion des sinistres, délégation de gestion aux courtiers, risques liés à la sous-traitance.

MADP Assurances est en plein déploiement de ce projet qui voit l'ensemble de son personnel fortement impliqué et en 2017, un collaborateur a été dédié à mi-temps pour assurer le fonctionnement de ce système.

B.5 Fonction d'audit interne

La taille de MADP Assurances ne permet pas à cette fonction d'être organisée sous la forme d'un service ou task force. Il est donc décidé que le responsable sera un membre du comité d'audit qui a une longue expérience professionnelle dans l'assurance et qui disposera d'un budget pour faire réaliser les missions par des collaborateurs de MADP Assurances pour les délégataires et les distributeurs ou par un auditeur externe, ce dernier pouvant appartenir à Swiss Life.

Le responsable décidera après concertation avec le directeur général du plan d'audit qui comprendra également celui de la filiale CLASS.

Rôle :

- évaluation du système de gouvernance (dont le contrôle interne),
- Audit des délégataires et des courtiers,
- garantie de l'indépendance des fonctions opérationnelles,
- Communication au conseil.

Le budget est déterminé par le conseil d'administration.

Le responsable de cette fonction clé est Monsieur Jean Pellae, administrateur.

B.6 Fonction actuarielle

La fonction actuarielle est confiée par le Directeur général à une personne physique identifiée répondant aux exigences "Fit and Proper" de l'article 273 du règlement européen 2015 /35 et de l'article L 322-2 VII du Code des assurances.

Cette fonction est placée sous la responsabilité du Directeur général, ce qui permet d'assurer le niveau d'indépendance requis par Solvabilité II tout en lui permettant d'exercer sa mission objectivement et d'être libre de toute influence qui pourrait émaner des autres domaines de l'entreprise (cf. supra organigramme "Gouvernance des risques").

Le Responsable de la fonction actuarielle établit le rapport de la Fonction Actuarielle.

Les missions du responsable de la Fonction Actuarielle sont prévues à l'article R 354-6 du code des assurances issu du décret d'application de la Directive Solvabilité 2.

Cette fonction clé couvre notamment les tâches suivantes :

- le calcul des provisions techniques ;
- l'évaluation de la qualité des données, des méthodes et des hypothèses ;
- l'analyse de la politique de souscription (dont la tarification) ainsi que la réassurance.

Le responsable contribue également à la mise en œuvre du système de gestion des risques.

Le responsable dispose de l'autonomie nécessaire pour prendre l'initiative d'organiser et de coordonner la réalisation des différents travaux dans le département actuariat de Swiss Life ou en dehors en cas de besoin.

Le responsable de la fonction actuarielle est l'interlocuteur principal des membres du conseil d'administration sur les problématiques liées aux provisions techniques prudentielles.

Le rapport actuariel 2017 a été présenté et commenté lors de la séance du conseil d'administration du 6 juin 2018.

Le responsable de cette fonction était entre 2016 et fin 2018, Monsieur Raouf Zaoui, actuaire certifié, qui bénéficie par ailleurs d'échanges réguliers avec les actuaires de Swiss Life dans le cadre du partenariat évoqué plus haut et de l'appui de l'actuaire conseil Didier BOIZOT (Actuaires & Associés). Depuis xxxx, Jean-Yves Nouy a été nommé RFC Actuariat.

B.7 Sous-traitance

La taille et l'activité de MADP Assurances justifient un recours important à la sous-traitance dont la politique est la suivante :

MADP Assurances doit conserver l'entière responsabilité du respect des obligations qui lui incombent en cas de sous-traitance d'activités ou de fonctions.

Elle doit le faire en respectant la réglementation en vigueur et en veillant à ce que :

- Le conseil puisse contrôler la qualité des prestations,

- L'autorité de contrôle puisse avoir un accès effectif aux données afférentes aux fonctions ou activités sous-traitées.

- **Sous-traitance des fonctions clés**

La sous-traitance d'une fonction clé est possible uniquement avec une entreprise avec laquelle MADP Assurances a noué des relations de solidarité financière solide et durable à la condition :

- que le responsable de la fonction clé soit sous l'autorité du directeur général et ait un accès direct au conseil, afin que ce dernier puisse exercer sa mission de contrôle,
- que le conseil ait approuvé la convention de sous-traitance,
- que le conseil ait nommé un référent en son sein.

Depuis fin 2016, aucune fonction clé n'est sous-traitée.

- **Sous-traitance des fonctions stratégiques**

La sous-traitance d'une telle fonction n'est pas possible car elle accroîtrait le risque opérationnel de MADP Assurances.

- **Sous-traitance des fonctions importantes**

Le conseil doit être informé de toutes les conventions de sous-traitance de fonctions critiques ainsi que des modifications de fond susceptibles d'être apportées.

Le comité d'audit a également pour mission de vérifier que le conseil a bien été informé de toute modification des conventions relatives à des fonctions critiques.

- **Autres tâches sous-traitées**

Toute tâche sous-traitée doit faire l'objet d'une convention qui doit être approuvée et validée par le directeur général de MADP Assurances et un membre de la direction de MADP Assurances. Pour les activités sous-traitées par CLASS, ces conventions devront être approuvées et validées par le directeur général de CLASS et le directeur général de MADP Assurances.

B.8 La conformité

Cette fonction a les tâches suivantes : La gestion des risques légaux de MADP Assurances et de sa filiale CLASS, le respect des règles de déontologie, le respect des règles relatives à la commercialisation des produits de MADP Assurances et de ceux commercialisés par CLASS pour d'autres assureurs.

Du fait de la taille de MADP Assurances, cette fonction est pour l'instant cumulée avec la responsabilité du contrôle interne.

Le responsable de cette fonction est temporairement Madame Jacqueline Moreau.

Fin 2017, nous avons acquis un outil de filtrage en matière de Gel des avoirs et de Personnes Politiquement Exposées qui a été mis en place courant 2018. Nous avons fait réaliser en 2018, par un Cabinet extérieur, un audit flash de notre niveau de conformité et nous avons mis en place un plan d'actions qui devrait aboutir à des procédures appliquées dès fin 2019.

C. PROFIL DE RISQUE

C.1 Risque de souscription

Le risque de souscription de MADP Assurances est maîtrisé et prudent du fait de l'attention portée à la qualité des risques assurés.

Ceci se retrouve aussi par l'intensification de l'exercice des recours pour les affaires où nos assurés ne sont pas responsables.

Par ailleurs, MADP Assurances privilégie son développement par l'internalisation des risques connus et maîtrisés comme la protection juridique.

Suite au transfert de portefeuille de CAMEIC, à effet rétroactif au 01/01/2016, MADP Assurances a résilié les produits avec des résultats déficitaires et conservé les produits à fort potentiel et qui ont des résultats positifs (chômage, garantie loyers impayés). MADP Assurances s'est aussi rapprochée, fin 2016, d'un nouveau délégataire spécialisé dans les Garanties Loyers Impayés (SACAPP-SAA) pour élargir son offre.

Depuis l'été 2017, MADP Assurances travaille sur la conception de produits dont la souscription se ferait via une plateforme de souscription 100% digitale, MADP direct. La mise en ligne de cette plateforme digitale est effective depuis l'été 2018.

C.2 Risque de marché

MADP Assurances a un portefeuille relativement stable sur le long terme.

Il est caractérisé par une grande part de plus-values latentes du fait de l'ancienneté des actifs qui le composent.

Depuis 2015, MADP Assurances a augmenté son investissement immobilier en le portant en 2017 à 12,8 M€ en valeur de réalisation.

C.3 Risque de crédit

MADP Assurances est couverte par des réassureurs qui ont de bonnes notations et donc des bases financières solides.

Ainsi, les engagements auprès des assurés seront honorés.

C.4 Risque de liquidité

Au 31/12/2018, les liquidités de MADP Assurances sont stables par rapport à 2017 (1 901 K€ fin 2017) et se situent à 1 820 K€ fin 2018.

Par ailleurs, une grande partie des actifs sont des actions qui sont liquides.

Ainsi, le risque de se trouver dans une situation avec des instruments difficiles à liquider est faible.

C.5 Risque opérationnel

MADP Assurances a démarré plusieurs chantiers qui sont de nature à renforcer le contrôle interne notamment après l'intégration du portefeuille CAMEIC.

C.6 Autres risques importants

Sur la base de l'analyse de la cartographie des risques et des réflexions menées par les dirigeants de MADP Assurances, les risques suivants ont été analysés :

i. Risque d'homme clé

Le risque d'homme clé est important pour une petite structure comme MADP Assurances tant pour son dirigeant que pour d'autres fonctions.

Toutefois, le partenariat avec Swiss Life permet de maîtriser ce risque.

MADP Assurances a de plus procédé au renforcement de ses équipes opérationnelles en recrutant en aout 2017 un Responsable des opérations et des relations avec les délégataires.

ii. Plan de continuité d'activité et informatique (PCA)

A ce jour, il n'existe pas de PCA (plan de continuité d'activité) formalisé. Toutefois, la continuité de l'activité se ferait à moindre frais si l'immeuble venait à subir un sinistre, car les systèmes informatiques sont hébergés à l'extérieur de l'entreprise.

En revanche, seules les archives antérieures à deux ans ne sont pas scannées et le risque porte principalement sur la reconstitution d'archives. En effet, le nombre de salariés étant limité, la réception des appels se ferait chez la filiale CLASS de MADP Assurances située à Bordeaux et depuis fin 2017 à Puteaux. Donc la perte financière pour un sinistre de ce type ne dépasserait pas les 200 K€. Nous avons initié ce chantier en avril 2019 et pensons disposer d'un PCA formalisé pour fin 2019.

iii. Dépendance au réseau de distribution

La synergie avec les syndicats des pharmaciens ne fonctionnant plus depuis de nombreuses années, MADP Assurances a ouvert son sociétariat à l'ensemble des professionnels.

MADP Assurances cherche également à renforcer sa filiale de distribution (CLASS) qui a racheté un portefeuille de pharmacies et de laboratoires au courtier Verlingue fin 2016, un portefeuille de pharmacies au courtier AP Patrimoine début 2017 et a repris le portefeuille du courtier SACM en novembre 2017.

La garantie de loyers Impayés (GLI) et les produits chômage viennent soutenir le chiffre d'affaires de MADP Assurances où la GLI représente près de 33% du chiffre d'affaires de 2018.

La répartition du portefeuille est la suivante en fonction des apporteurs :

- Le portefeuille direct (MADP 98 & 99), transféré en cours de 2018, à ASSURCOOP, représente en 2018 environ 25% du volume de primes,
- CLASS (filiale à 100% de MADP Assurances) 25 %,
- INVENIA Assurances représente 27% et SACAPP-SAA 9%,
- Les autres courtiers de MADP Assurances 14%.

Cette répartition est stable par rapport à 2017.

La stratégie de développement devant se faire à travers Internet pour le chômage et des produits standards, il a été décidé de considérer ce risque comme non significatif.

iv. Risque d'image

Les sociétaires ont un attachement historique et affectif à la société. Cependant, MADP Assurances ne dispose pas de réseaux de distribution et a donc une faible proximité géographique avec eux. Par ailleurs, MADP Assurances a la volonté de restaurer son image de mutuelle d'assurance professionnelle qui, à l'origine, couvrait uniquement la Responsabilité Civile. Compte tenu de ces éléments, l'image de MADP Assurances ne semble pas suffisamment ancrée pour imaginer une perte de valeur en cas d'évènement médiatique mettant en difficulté la société. Par conséquent, il a été décidé de considérer ce risque comme non significatif.

v. Risque concurrentiel

À ce jour, le risque de perte de marché est largement compensé par le potentiel de développement envisagé au cas par cas par la signature de nouveaux partenariats.

C.7 Autres informations

MADP Assurances n'a pas identifié d'autres risques importants pour être mentionnés.

D. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE

MADP Assurances utilise la formule standard aux fins d'évaluation des résultats Solvabilité 2.

MADP Assurances opère sur 6 lignes d'activité définies dans le règlement délégué (UE) 2015/35 de la Commission européenne :

(1) Assurance des frais médicaux

Engagements d'assurance de frais médicaux dans les cas où l'activité sous-jacente n'est pas exercée sur une base technique similaire à celle de l'assurance vie, autres que les engagements visés à la ligne d'activité 3.

(2) Assurance de protection du revenu

Engagements d'assurance de protection du revenu dans les cas où l'activité sous-jacente n'est pas exercée sur une base technique similaire à celle de l'assurance vie, autres que les engagements visés à la ligne d'activité 3.

(7) Assurance incendie et autres dommages aux biens

Engagements d'assurance couvrant tout dommage subi par les biens ne relevant ni de la ligne d'activité 5, ni de la ligne d'activité 6, par suite d'un incendie, d'une explosion, des forces de la nature y compris les tempêtes, la grêle ou le gel, d'un accident nucléaire, d'un affaissement de terrain ou d'un autre événement tel que le vol.

(8) Assurance de responsabilité civile générale

Engagements d'assurance couvrant tous les domaines, sauf ceux des lignes d'activité 4 et 6.

(10) Assurance de protection juridique

Engagements d'assurance couvrant les frais juridiques et le coût des actions en justice.

(12) Assurance pertes pécuniaires diverses

Engagements d'assurance couvrant le risque d'emploi, l'insuffisance de recettes, les intempéries, la perte de bénéfices, la persistance de frais généraux, les frais commerciaux imprévus, la diminution de la valeur vénale, la perte de loyers ou de revenus, les pertes commerciales indirectes autres que celles mentionnées plus haut, les pertes pécuniaires non commerciales, ainsi que tout autre risque d'assurance non-vie qui n'est pas couvert par les lignes d'activité déjà citées.

MADP Assurances commercialise aussi des garanties dont le risque est porté par d'autres assureurs (Assistance en partenariat avec EuropAssistance et AutoMission en partenariat avec COVEA FLEET). Par ailleurs, MADP Assurances sert une rente viagère par suite de décision judiciaire pour un sinistre survenu en 1982. Cette rente a été classée dans la branche **34L-B** comme étant une rente découlant d'un contrat d'assurance non vie.

Tous les tableaux et résultats, générés pour les besoins du reporting solvabilité 2, reprennent ces lignes d'activité tant au niveau des calculs des meilleures estimations de primes ou de provisions que pour les triangles de règlement et de cadencement ou les cash-flows futurs.

D.1 Actifs

MADP Assurances évalue l'ensemble de ses actifs conformément à l'article L 351-1 du code des assurances selon une méthode d'évaluation économique, c'est-à-dire en valeur de marché. Les actifs de MADP Assurances sont valorisés au montant pour lequel ils pourraient être échangés dans le cadre d'une transaction conclue, dans des conditions de concurrence normale, entre des parties informées et consentantes.

- Placements immobiliers

Pour les immeubles, la valeur de réalisation est déterminée à partir d'expertises quinquennales actualisées annuellement. Ces expertises quinquennales sont réalisées par des cabinets différents d'expertise immobilière agréés par l'ACPR. L'expert qui effectue l'expertise quinquennale, fait également les quatre années suivantes l'actualisation.

La plus-value latente sur l'immobilier est le fait d'une politique d'acquisition immobilière régulière conjuguée à l'amortissement annuel des actifs et à l'évolution de la valorisation du marché immobilier.

- Actions cotées, OPCVM cotés et obligations

Pour valoriser les actions cotées, les OPCVM cotés et les obligations, nous utilisons la méthode "mark to market". La valeur de marché (aussi appelée valeur de réalisation) est donc retenue pour ces actifs. Le montant des plus-values latentes sur les actions cotées et sur les obligations représente la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de réalisation actuelle des actifs.

- Actions non cotées et OPCVM non cotés

Pour les actions non cotées et les OPCVM non cotés, la valeur de réalisation est celle fournie soit par la société gestionnaire, soit par le calcul de l'actif net, dans les deux cas avec la certification des commissaires aux comptes.

- Autres placements (prêts, dépôts auprès des cédantes, dépôts, comptes à terme et livrets)

La valeur de réalisation de ces actifs est la même qu'en comptabilité (sauf pour un titre déposé pour une cédante, qui est une obligation dont la valorisation est obtenue par la méthode "mark to market").

Au 31/12/2018, la valeur comptable des placements de MADP Assurances s'élève à **42 798 K€**.

Exercice	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Placements en K€	42 798	42 472	38 038	38 061	35 591	34 382

L'objectif dans un premier temps, est de ventiler ce montant par type d'actifs afin d'en étudier sa composition en valeur de marché.

Pour cela, plusieurs fichiers ont été étudiés :

- ✳ Le bilan et le compte de résultat 2018,
- ✳ La synthèse des placements MADP Assurances au 31/12/2018,
- ✳ La transparisation du fonds BALLU Action,
- ✳ La transparisation du fonds BALLU Obligation.

Dans le bilan prudentiel, les actifs sont valorisés à leur valeur de marché. Au 31/12/2018, la valeur de marché est **73 950 K€**.

Exercice	2018*	2017	2016	2015	2014	2013
----------	-------	------	------	------	------	------

Valeur de Marché en K€	73 950	82 354	76 277	75 933	71 593	69 010
-------------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

(*) : Dans la valorisation du bilan prudentiel, les titres de CLASS valorisés comptablement à 4 632 K€, ne sont pas pris en compte.

- Liquidités

Au 31/12/2018, les liquidités de MADP Assurances s'élèvent à :

Exercice	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Liquidités en K€	1 820	1 901	6 188	1 683	1 094	1 396

2018	Valeur Nette	Valeur de Réalisation	Ecart
Titres de participation	4 663	0	-4 663
OPCVM obligataires	16 545	28 737	12 191
OPCVM Actions	9 267	14 361	5 094
Actions en ligne directe	4 798	17 425	12 627
Immobilier	1 327	2 506	1 179
Parts de société immobilière	6 088	10 889	4 801
Total	42 688	73 918	31 230

La valeur des intérêts courus non échus (ICNE) inscrite au bilan est de **2 K€**. La valeur des ICNE contenus dans les obligations du fonds BALLU est déjà comprise dans la valeur globale de marché des placements de MADP Assurances. Cette valeur n'apparaît pas en bas de bilan. Il n'est donc pas nécessaire de la retirer dans le calcul du montant des plus-values latentes.

Nous obtenons alors :

Plus-Values Latentes = (Valeur de Marché – Valeur Comptables) – ICNE = **35 453 K€**.

❖ **Remarque** : L'actif est également retraité de la valeur des actifs incorporels qui sont considérés en solvabilité II, selon des critères plus stricts. Ce montant des actifs incorporels s'élève à **809 K€**.

En principe, les impôts différés correspondent à la future imposition sur les plus-values latentes calculées précédemment.

En 2018, le taux d'imposition sur les sociétés auquel MADP Assurances est soumise est égal à 28% sur les 500 premiers K€ de bénéfices et 33,34% pour le reste. Ce taux sera, en 2019, de 28% et 31%, pour 2020 à 28% pour l'ensemble des bénéfices, pour 2021 à 26,5% et à compter de 2022 à 25%.

L'impôt différé est calculé sur le montant de la Risk Margin, sur les écarts de provisions, sur le montant des actifs incorporels ainsi que sur le montant de la plus-value latente. En effet, la Risk Margin et les actifs incorporels sont à retirer des fonds propres comptables tandis que la plus-value et les écarts de provisions sont à rajouter aux fonds propres comptables.

❖ **Remarque** : MADP Assurances a déjà fiscalisé une partie de ses plus-values latentes pour un montant de **12 570 K€ au 31/12/2018**.

D.2 Provisions techniques

La meilleure estimation de la provision pour sinistres bruts de réassurance, correspond à la valeur actualisée de la charge ultime des sinistres diminuée des règlements déjà effectués.
Pour le calcul de ces meilleures estimations, nous utilisons la méthode Chain Ladder.
Les calculs sont réalisés sur les triangles de règlements nets de recours.
Les flux sont actualisés avec la courbe des taux EIOPA au 31/12/2018.

La meilleure estimation de la provision pour sinistres cédés en réassurance correspond à la part de la meilleure estimation de la provision pour sinistres que nous cédon aux réassureurs suivant leurs engagements.

La marge pour risque est ajoutée à la meilleure estimation de provisions. Elle est destinée à garantir que le montant des meilleures estimations de provisions, augmenté de la marge pour risque, permettrait à une entreprise d'assurance de reprendre et honorer nos engagements d'assurance et de réassurance.

Le tableau ci-après présente la répartition des provisions au 31/12/2018 par type de provision en vision comptable :

Au 31/12/2018, les provisions comptables s'élèvent à **18 045 K€**.

	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Provision Subséquente	173	241	203	187	187	187
Provision Acceptation	88	88	88	88	88	88
Rente mathématique.	711	811	842	872	888	1 084
PSAP	10 822	11 269	13 147	5 867	6 791	6 071
IBNR	1 906	1 531	1 953	1 596	1 784	1 796
PFGS	1 715	1 950	1 567	1 378	783	880
Provisions pour sinistres	14 443	14 750	16 667	8 841	9 359	8 748
PNA	1 736	1 474	1 238	633	697	566
Autres provisions techniques	941	811	905	1 078		
Provision pour égalisation	200	0	225	198	180	180
Provision pour ristourne	723	1 537	2 066	2 890	3 737	4 642
Total	18 045	18 571	21 101	13 639	13 972	14 136

Les provisions comptables diminuent de 526 K€ cette année ce qui s'explique ainsi :

- * La PSAP dossier/dossier a diminué de 447 K€.
- * Les IBNR ont augmenté de 375 k€.
- * La provision pour ristourne a diminué de 814 K€. En 2014, Il a été décidé de ne plus doter cette provision et de la distribuer aux assurés sur les 4 années suivantes. Cette provision appartient aux assurés et elle n'est donc pas reclassée en fonds propres économiques. Elle sera maintenue en vision Best Estimate.
- * Les PNA ont augmenté de 262 K€.
- * La baisse de la provision Mathématique pour le règlement de la rente XXXXXXXX (sinistre 1 982). En 2018, la diminution de cette provision s'explique par un effet combiné de plusieurs facteurs (baisse des taux d'intérêt technique, vieillissement de l'assuré...).
- * LA PFGS a diminué de 235 K€ car le taux de PFGS a baissé de 10% à 9,13%.

Une actualisation des provisions en Best Estimate est effectuée à l'aide de la courbe des taux 2018 communiquée par l'EIOPA pour obtenir l'estimation des Best Estimates.

Le détail des calculs par flux de règlements des provisions pour chaque branche est présenté en annexe.

D.3 Autres passifs

Fin 2017, MADP Assurances a repris le bien immobilier de la société SACM ainsi que le prêt qui lui était attaché. La valeur résiduelle de ce prêt s'élève au 31/12/2018 à 928 K€.

D.4 Méthodes de valorisation alternatives

MADP Assurances n'a pas utilisé d'autres méthodes de valorisation.

E. GESTION DU CAPITAL

E.1 Fonds propres

La stratégie de développement inhérente à MADP Assurances consiste à conserver la robustesse financière nécessaire pour faire face à ses engagements auprès de sociétaires.

Conformément à la réglementation, MADP Assurances a une politique de gestion de ses fonds propres dont l'objectif est de s'assurer que l'entreprise dispose en permanence et sur le long terme, de fonds propres nécessaires pour couvrir la totalité de ses engagements. MADP Assurances tient compte des contraintes réglementaires sur les fonds propres de l'entreprise.

Les fonds propres de MADP Assurances sont constitués par :

- Le fonds d'établissement de 3 000 000 €,
- Les réserves statutaires de 5 273 923 €,
- Les autres réserves de 19 062 085 €,
- Le report à nouveau de 4 983 415 €,
- Le résultat de 1 081 760 €.

Les fonds propres économiques s'obtiennent à partir des fonds propres comptables, en incluant les plus-values latentes, et en déduisant les actifs incorporels, la Risk Margin ainsi que les impôts différés.

Au 31/12/2018, les Fonds Propres Economiques (SII) s'élèvent ainsi à 58 292 K€.

	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds Propres Comptables	33 401	32 319	28 359	24 632	22 928
Incorporels	- 809	-145	-53	-103	-126
Best-Estimate Provisions	5 883	2 474	2 870	3 046	412
Best-Estimate Primes	-735	672	591	-1 382	27
Provision pour égalisation et provisions pour risques en cours	370	0	225	198	180
Marge de Risque	-3 908	-3 781	-2 133	-3 525	-707
Plus-values latentes	31 154	39 992	38 307	37 930	36 101
Impôts différés	-7 063	-9 418	-10 917	-10 153	-8 327
Fonds Propres	58 292	61 545	57 059	50 544	50 486
Provisions pour ristournes		1 537	2 066	2 890	3 737
Fonds Propres Solvabilité 2	58 292	63 082	59 126	53 434	54 223

E.2 Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis

Le Capital de Solvabilité Requis (SCR)

Le SCR correspond au montant minimum de fonds propres économiques selon la formule standard. Il est estimé sur la base d'une probabilité de faillite à 1 an qui est inférieure à 0,5 %.

Il est calculé grâce à la formule standard décrite dans le Règlement Délégué.

Le Minimum de Capital Requis (MCR)

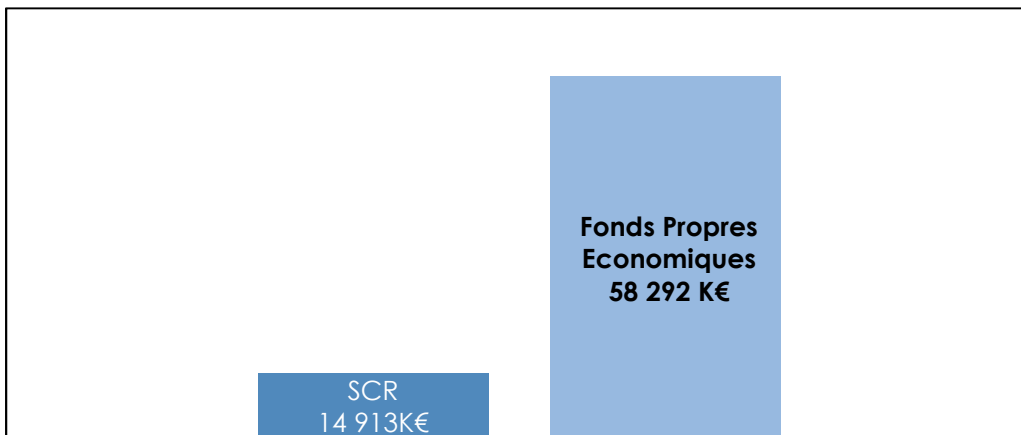
Le MCR correspond au montant minimum de fonds propres économiques requis.

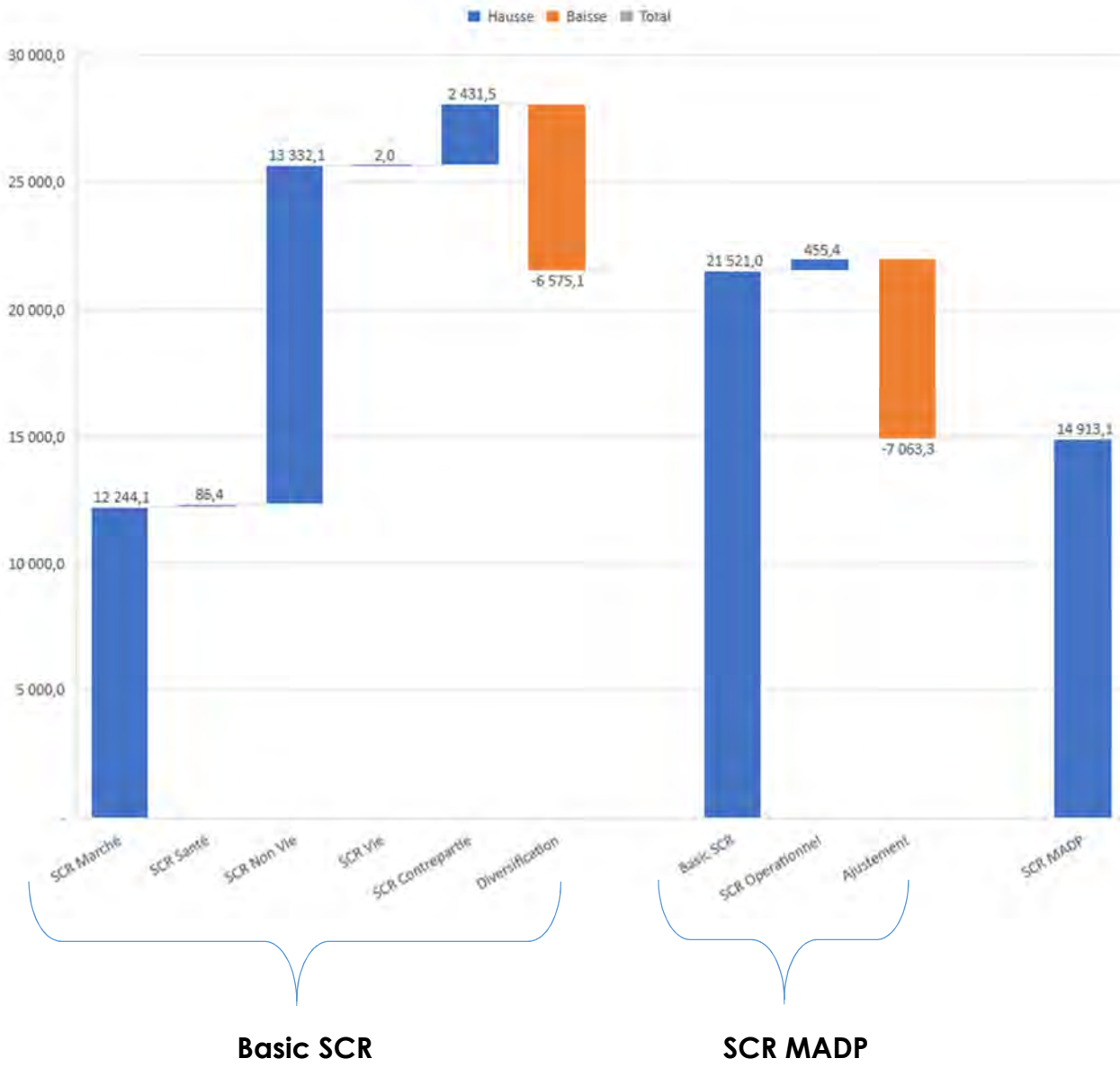
La méthode de calcul du MCR repose sur une formule linéaire associée à un plafond de 45 % et un plancher de 25 % du SCR.

Au 31/12/2018, les fonds propres économiques couvrent 391 % du SCR qui est à 14 913 K€.

En 2017, ils couvraient le SCR à hauteur de **362 %** pour un SCR à 17 424 K€

Couverture du SCR en 2018 = 391%





S.02.01.01

Balance sheet

S.02.01.01.01

Balance sheet

		Solvency II value	Statutory accounts
		C0010	C0020
Assets			
Goodwill	R0010		
Deferred acquisition costs	R0020		526000,00
Intangible assets	R0030		809462,57
Deferred tax assets	R0040		
Pension benefit surplus	R0050		
Property, plant & equipment held for own use	R0060	6524326,00	4501671,00
Investments (other than assets held for index-linked and unit-linked contracts)	R0070	67398847,40	38267286,81
Property (other than for own use)	R0080	6871018,00	2913434,00
Holdings in related undertakings, including participations	R0090		4663164,33
Equities	R0100	31786097,00	14064670,00
Equities - listed	R0110	31786097,00	14064670,00
Equities - unlisted	R0120		
Bonds	R0130	28736609,00	16545285,00
Government Bonds	R0140	15022777,00	8649459,00
Corporate Bonds	R0150	13713832,00	7895826,00
Structured notes	R0160		
Collateralised securities	R0170		
Collective Investments Undertakings	R0180		
Derivatives	R0190		
Deposits other than cash equivalents	R0200	5094,40	5094,40
Other investments	R0210	29,00	75639,08
Assets held for index-linked and unit-linked contracts	R0220		
Loans and mortgages	R0230		
Loans on policies	R0240		
Loans and mortgages to individuals	R0250		
Other loans and mortgages	R0260		
Reinsurance recoverables from:	R0270	3271333,00	3763341,78
Non-life and health similar to non-life	R0280	3271333,00	3763341,78
Non-life excluding health	R0290	3271333,00	3763341,78
Health similar to non-life	R0300		
Life and health similar to life, excluding health and index-linked and unit-linked	R0310		
Health similar to life	R0320		
Life excluding health and index-linked and unit-linked	R0330		
Life index-linked and unit-linked	R0340		
Deposits to cedants	R0350	104688,00	104688,49
Insurance and intermediaries receivables	R0360	1614450,00	1614450,00
Reinsurance receivables	R0370	2148958,09	2148958,09
Receivables (trade, not insurance)	R0380	1193932,00	1193932,00
Own shares (held directly)	R0390		
Amounts due in respect of own fund items or initial fund called up but not yet paid in	R0400		
Cash and cash equivalents	R0410	1819974,33	1819974,33
Any other assets, not elsewhere shown	R0420	234876,04	234876,04
Total assets	R0500	84311384,86	54984641,11
Liabilities			
Technical provisions – non-life	R0510	14687887,00	17170680,00
Technical provisions – non-life (excluding health)	R0520	14687887,00	17170680,00
Technical provisions calculated as a whole	R0530	811469,00	
Best Estimate	R0540	9968161,00	
Risk margin	R0550	3908257,00	
Technical provisions - health (similar to non-life)	R0560	-48656,00	102538,00

S.05.01.01

Premiums, claims and expenses by line of business

S.05.01.01.01

Non-Life (direct business/accepted proportional reinsurance and accepted non-proportional reinsurance)

		Line of Business for: non-life insurance and reinsurance obligations (direct business and accepted proportional reinsurance)											Line of business for: accepted non-				Total	
		Medical expense insurance	Income protection insurance	Workers' compensation insurance	Motor vehicle liability insurance	Other motor insurance	Marine, aviation and transport insurance	Fire and other damage to property insurance	General liability insurance	Credit and suretyship insurance	Legal expenses insurance	Assistance	Miscellaneous financial loss	Health	Casualty	Marine, aviation, transport		Property
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150		C0160
Premiums written																		
Gross - Direct Business	R0110	381 000	27 427				5 377 116	1 926 018		683 807		7 046 921						15 442 288
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0120	-	-				-	-		-		-						-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0130																	
Reinsurers' share	R0140	172 536	-				630 609	170 350		-		203 406						1 176 901
Net	R0200	208 464	27 427				4 746 507	1 755 668		683 807		6 843 515						14 265 387
Premiums earned																		
Gross - Direct Business	R0210	381 000	27 540				5 303 313	1 883 592		674 368		6 909 919						15 179 732
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0220	-	-				-	-		-		-						-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0230																	
Reinsurers' share	R0240	172 536	-				630 609	170 350		-		203 406						1 176 901
Net	R0300	208 464	27 540				4 672 704	1 713 242		674 368		6 706 513						14 002 831
Claims incurred																		
Gross - Direct Business	R0310	361 572	- 2 405				4 191 521	- 96 958		98 470		4 353 691						8 905 891
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0320	-	-				-	-		-		-						-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0330																	
Reinsurers' share	R0340	150 331	-				225 033	- 202 933		-		271 713						444 143
Net	R0400	211 241	- 2 405				3 966 488	105 976		98 470		4 081 979						8 461 748
Changes in other technical provisions																		
Gross - Direct Business	R0410	-	-				- 370 000	-		-		-						- 370 000
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0420	-	-				-	-		-		-						-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0430																	
Reinsurers' share	R0440	-	-				-	-		-		-						-
Net	R0500	-	-				- 370 000	-		-		-						- 370 000
Expenses incurred	R0550	174 914	9 603				3 305 773	752 101		371 307		3 620 195						8 233 893
Administrative expenses																		
Gross - Direct Business	R0610	57 717	4 172				803 389	285 342		102 159		1 046 771						2 299 550
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0620	-	-				-	-		-		-						-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0630																	
Reinsurers' share	R0640	-	-				-	-		-		-						-
Net	R0700	57 717	4 172				803 389	285 342		102 159		1 046 771						2 299 550
Investment management expenses																		
Gross - Direct Business	R0710	3 912	283				54 449	19 339		6 924		70 943						155 849
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0720	-	-				-	-		-		-						-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0730																	
Reinsurers' share	R0740	-	-				-	-		-		-						-
Net	R0800	3 912	283				54 449	19 339		6 924		70 943						155 849
Claims management expenses																		
Gross - Direct Business	R0810	56 839	- 291				1 469 171	93 944		129 024		1 159 810						2 908 497
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0820	-	-				-	-		-		-						-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0830																	
Reinsurers' share	R0840	-	-				-	-		-		-						-
Net	R0900	56 839	- 291				1 469 171	93 944		129 024		1 159 810						2 908 497
Acquisition expenses																		
Gross - Direct Business	R0910	75 255	5 440				1 047 508	372 046		133 201		1 364 844						2 998 294
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0920	-	-				-	-		-		-						-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0930																	
Reinsurers' share	R0940	18 808	-				68 744	18 570		-		22 174						128 296
Net	R1000	56 446	5 440				978 764	353 476		133 201		1 342 670						2 869 998
Overhead expenses																		
Gross - Direct Business	R1010	-	-				-	-		-		-						-
Gross - Proportional reinsurance accepted	R1020	-	-				-	-		-		-						-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R1030																	
Reinsurers' share	R1040	-	-				-	-		-		-						-
Net	R1100	-	-				-	-		-		-						-
Other expenses	R1200																	-
Total expenses	R1300																	-

		Line of Business for: life insurance obligations						Life reinsurance obligations		
		Health insurance	Insurance with profit participation	Index-linked and unit-linked insurance	Other life insurance	Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to health insurance obligations	Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to insurance obligations other than health insurance obligations	Health reinsurance	Life-reinsurance	Total
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Premiums written										
Gross	R1410									
Reinsurers' share	R1420									
Net	R1500									
Premiums earned										
Gross	R1510									
Reinsurers' share	R1520									
Net	R1600									
Claims incurred										
Gross	R1610					16 270				16 270
Reinsurers' share	R1620					2 204				2 204
Net	R1700					14 066				14 066
Changes in other technical provisions										
Gross	R1710					39 422				39 422
Reinsurers' share	R1720					-				-
Net	R1800					39 422				39 422
Expenses incurred		R1900								
Administrative expenses										
Gross	R1910									
Reinsurers' share	R1920									
Net	R2000									
Investment management expenses										
Gross	R2010									
Reinsurers' share	R2020									
Net	R2100									
Claims management expenses										
Gross	R2110									
Reinsurers' share	R2120									
Net	R2200									
Acquisition expenses										
Gross	R2210									
Reinsurers' share	R2220									
Net	R2300									
Overhead expenses										
Gross	R2310									
Reinsurers' share	R2320									
Net	R2400									
Other expenses		R2500								
Total expenses		R2600								
Total amount of surrenders		R2700								

S.12.01.01

Life and Health SLT Technical Provisions

S.12.01.01.01

Life and Health SLT Technical Provisions

	Insurance with profit participation	Index-linked and unit-linked insurance		Other life insurance		Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to insurance obligation other than health insurance obligations	Accepted reinsurance				Total (Life other than health insurance, including Unit-Linked)	Health insurance (direct business)		Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to health insurance obligations	Health reinsurance (reinsurance accepted)	Total (Health similar to Life insurance)				
		Contracts without options and guarantees	Contracts with options or guarantees	Contracts without options and guarantees	Contracts with options or guarantees		Insurance with profit participation	Index-linked and unit-linked insurance	Other life insurance	Annuities stemming from non-life accepted insurance contracts and relating to insurance obligation other than health insurance obligations		Contracts without options and guarantees	Contracts with options or guarantees							
	C020	C030	C040	C050	C060	C070	C080	C090	C100	C010	C020	C030	C040	C050	C060	C070	C080	C090	C020	C020
Technical provisions calculated as a whole	R0010																			
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default associated to TP calculated as a whole	R0020																			
Technical provisions calculated as a sum of BE and RM																				
Best Estimate																				
Gross Best Estimate	R0030							778 413,92						778 413,92						
Total recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re before the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0040																			
Recoverables from reinsurance (except SPV and Finite Re) before adjustment for expected losses	R0050																			
Recoverables from SPV before adjustment for expected losses	R0060																			
Recoverables from Finite Re before adjustment for expected losses	R0070																			
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0080																			
Best estimate minus recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re	R0090							778 413,92						778 413,92						
Risk Margin	R0100																			
Amount of the transitional on Technical Provisions																				
Technical Provisions calculated as a whole	R0110																			
Best estimate	R0120																			
Risk margin	R0130																			
Technical provisions - total	R0200							778 413,92						778 413,92						
Technical provisions minus recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re - total	R0210							778 413,92						778 413,92						
Best Estimate of products with a surrender option	R0220																			
Gross BE for Cash flow																				
Cash out-flows																				
Future guaranteed and discretionary benefits	R0230																			
Future guaranteed benefits	R0240																			
Future discretionary benefits	R0250																			
Future expenses and other cash out-flows	R0260																			
Cash in-flows																				
Future premiums	R0270																			
Other cash in-flows	R0280																			
Percentage of gross Best Estimate calculated using approximations	R0290																			
Surrender value	R0300																			
Best estimate subject to transitional of the interest rate	R0310																			
Technical provisions without transitional on interest rate	R0320																			
Best estimate subject to volatility adjustment	R0330																			
Technical provisions without volatility adjustment and without others transitional measures	R0340																			
Best estimate subject to matching adjustment	R0350																			
Technical provisions without matching adjustment and without all the others	R0360																			

Non-Life Technical Provisions

Non-Life Technical Provisions

		Direct business and accepted proportional reinsurance											accepted non-proportional reinsurance				Total Non-Life obligation	
		Medical expense insurance	Income protection insurance	Workers' compensation insurance	Motor vehicle liability insurance	Other motor insurance	Marine, aviation and transport insurance	Fire and other damage to property insurance	General liability insurance	Credit and suretyship insurance	Legal expenses insurance	Assistance	Miscellaneous financial loss	Non-proportional health reinsurance	Non-proportional casualty reinsurance	Non-proportional marine, aviation and transport reinsurance		Non-proportional property reinsurance
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180
Technical provisions calculated as a whole	RD010																	
Direct business	RD020																	
Accepted proportional reinsurance business	RD030																	
Accepted non-proportional reinsurance	RD040																	
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default associated to TP calculated as a whole	RD050																	
Technical provisions calculated as a sum of BE and RM																		
Best estimate																		
Premium provisions																		
Gross - Total	RD060	-279257,54	-11846,72	0,00	0,00	0,00	0,00	2292968,96	247859,82	0,00	-401137,34	0,00	131050,40	0,00	0,00	0,00	0,00	1979637,58
Gross - direct business	RD070	-279257,54	-11846,72	0,00	0,00	0,00	0,00	2292968,96	247859,82	0,00	-401137,34	0,00	131050,40					1979637,58
Gross - accepted proportional reinsurance business	RD080																	
Gross - accepted non-proportional reinsurance business	RD090																	
Total recoverable from reinsurance/SPV and Finite Re before the adjustment for expected losses due to counterparty default	RD100																	
Recoverables from reinsurance (except SPV and Finite Reinsurance) before adjustment for expected losses	RD110																	
Recoverables from SPV before adjustment for expected losses	RD120																	
Recoverables from Finite Reinsurance before adjustment for expected losses	RD130																	
Total recoverable from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	RD140	-3397,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-336832,18	-151779,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-492009,11
Net Best Estimate of Premium Provisions	RD150	-275860,20	-11846,72	0,00	0,00	0,00	0,00	2629801,14	399639,42	0,00	-401137,34	0,00	131050,40	0,00	0,00	0,00	0,00	2471646,69
Claims provisions																		
Gross - Total	RD160	230602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3207269,60	1798208,92	0,00	80842,92	0,00	3148944,82	0,00	0,00	0,00	0,00	8465868,26
Gross - direct business	RD170	230602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3207269,60	1798208,92	0,00	80842,92	0,00	3148944,82					8465868,26
Gross - accepted proportional reinsurance business	RD180																	
Gross - accepted non-proportional reinsurance business	RD190																	
Total recoverable from reinsurance/SPV and Finite Re before the adjustment for expected losses due to counterparty default	RD200																	
Recoverables from reinsurance (except SPV and Finite Reinsurance) before adjustment for expected losses	RD210																	
Recoverables from SPV before adjustment for expected losses	RD220																	
Recoverables from Finite Reinsurance before adjustment for expected losses	RD230																	
Total recoverable from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	RD240	81511,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	728679,26	1053471,00	0,00	0,00	0,00	1899680,23	0,00	0,00	0,00	0,00	3763341,78
Net Best Estimate of Claims Provisions	RD250	149090,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2478590,34	744737,92	0,00	80842,92	0,00	1249264,59	0,00	0,00	0,00	0,00	4702526,48
Total Best estimate - gross	RD260	-48655,54	-11846,72	0,00	0,00	0,00	0,00	5500238,55	2046068,75	0,00	-320294,42	0,00	3279995,23	0,00	0,00	0,00	0,00	10445505,84
Total Best estimate - net	RD270	-126769,50	-11846,72	0,00	0,00	0,00	0,00	5108391,48	1144377,34	0,00	-320294,42	0,00	1380315,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7174173,17
Risk margin	RD280																	
Amount of the transitional on Technical Provisions																		
TP as a whole	RD290							3908257,27										3908257,27
Best estimate	RD300																	
Risk margin	RD310																	
Technical provisions - total																		
Technical provisions - total	RD320	-48655,54	-11846,72	0,00	0,00	0,00	0,00	9408495,82	2046068,75	0,00	-320294,42	0,00	3279995,23	0,00	0,00	0,00	0,00	14353763,11
Recoverable from reinsurance contract/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default - total	RD330	78113,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	391847,07	901691,40	0,00	0,00	0,00	1899680,23	0,00	0,00	0,00	0,00	3271332,67
Technical provisions minus recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re - total	RD340	-126769,50	-11846,72	0,00	0,00	0,00	0,00	9016648,75	1144377,34	0,00	-320294,42	0,00	1380315,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11082430,44
Line of Business: further segmentation (Homogeneous Risk Groups)																		
Premium provisions - Total number of homogeneous risk groups	RD350																	
Claims provisions - Total number of homogeneous risk groups	RD360																	
Cash-flows of the Best estimate of Premium Provisions (Gross)																		
Cash out-flows																		
Future benefits and claims	RD370																	
Future expenses and other cash-out flows	RD380																	
Cash in-flows																		
Future premiums	RD390																	
Other cash-in flows (incl. Recoverable from salvages and subrogations)	RD400																	
Cash-flows of the Best estimate of Claims Provisions (Gross)																		
Cash out-flows																		
Future benefits and claims	RD410																	
Future expenses and other cash-out flows	RD420																	
Cash in-flows																		
Future premiums	RD430																	
Other cash-in flows (incl. Recoverable from salvages and subrogations)	RD440																	
Percentage of gross Best Estimate calculated using approximations	RD450																	
Best estimate subject to transitional of the interest rate	RD460																	
Technical provisions without transitional on interest rate	RD470																	
Best estimate subject to volatility adjustment	RD480																	
Technical provisions without volatility adjustment and without others transitional measures	RD490																	

Non-life Insurance Claims Information

Accident year / Underwriting year	2020	Accident year (AY)
Currency conversion	2040	Not applicable / Expressed in (converted to) reporting currency

Currency	20930	EUR
Line of business	20010	2-2 and 14 Income protection insurance

Gross Claims Paid (non-cumulative)

		S.19.01.01.01 Development year (absolute amount)															S.19.01.01.02 Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180
Prior	R0100																		
N-14	R0110																		
N-13	R0120																		
N-12	R0130																		
N-11	R0140																		
N-10	R0150																		
N-9	R0160																		
N-8	R0170																		
N-7	R0180																		
N-6	R0190																		
N-5	R0200																		
N-4	R0210																		
N-3	R0220																		
N-2	R0230																		
N-1	R0240																		
N	R0250																		
Total	R0260																		

Gross undiscounted Best Estimate Claims Provisions

		S.19.01.01.03 Development year (absolute amount)															S.19.01.01.04 Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	C0310	C0320	C0330	C0340	C0350	C0360	C0360
Prior	R0100																		
N-14	R0110																		
N-13	R0120																		
N-12	R0130																		
N-11	R0140																		
N-10	R0150																		
N-9	R0160																		
N-8	R0170																		
N-7	R0180																		
N-6	R0190																		
N-5	R0200																		
N-4	R0210																		
N-3	R0220																		
N-2	R0230																		
N-1	R0240																		
N	R0250																		
Total	R0260																		

Gross Reported but not Settled Claims (RBNS)

		S.19.01.01.05 Development year (absolute amount)															S.19.01.01.06 Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)	Year end (discounted data)
		C0400	C0410	C0420	C0430	C0440	C0450	C0460	C0470	C0480	C0490	C0500	C0510	C0520	C0530	C0540	C0550	C0560	C0560
Prior	R0100																		
N-14	R0110																		
N-13	R0120																		
N-12	R0130																		
N-11	R0140																		
N-10	R0150																		
N-9	R0160																		
N-8	R0170																		
N-7	R0180																		
N-6	R0190																		
N-5	R0200																		
N-4	R0210																		
N-3	R0220																		
N-2	R0230																		
N-1	R0240																		
N	R0250																		
Total	R0260																		

Reinsurance Recoveries received (non-cumulative)

		S.19.01.01.07 Development year (absolute amount)															S.19.01.01.08 Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0600	C0610	C0620	C0630	C0640	C0650	C0660	C0670	C0680	C0690	C0700	C0710	C0720	C0730	C0740	C0750	C0760	C0770
Prior	R0300																		
N-14	R0310																		
N-13	R0320																		
N-12	R0330																		
N-11	R0340																		
N-10	R0350																		
N-9	R0360																		
N-8	R0370																		
N-7	R0380																		
N-6	R0390																		
N-5	R0400																		
N-4	R0410																		
N-3	R0420																		
N-2	R0430																		
N-1	R0440																		
N	R0450																		
Total	R0460																		

Undiscounted Best Estimate Claims Provisions - Reinsurance recoverable

		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)
		C0800	C0810	C0820	C0830	C0840	C0850	C0860	C0870	C0880	C0890	C0900	C0910	C0920	C0930	C0940	C0950	C0960
Prior	R0300																	
N-14	R0310																	
N-13	R0320																	
N-12	R0330																	
N-11	R0340																	
N-10	R0350																	
N-9	R0360																	
N-8	R0370																	
N-7	R0380																	
N-6	R0390																	
N-5	R0400																	
N-4	R0410																	
N-3	R0420																	
N-2	R0430																	
N-1	R0440																	
N	R0450																	
Total	R0460																	

Reinsurance RBNS Claims

		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)
		C1000	C1010	C1020	C1030	C1040	C1050	C1060	C1070	C1080	C1090	C1100	C1110	C1120	C1130	C1140	C1150	C1160
Prior	R0300																	
N-14	R0310																	
N-13	R0320																	
N-12	R0330																	
N-11	R0340																	
N-10	R0350																	
N-9	R0360																	
N-8	R0370																	
N-7	R0380																	
N-6	R0390																	
N-5	R0400																	
N-4	R0410																	
N-3	R0420																	
N-2	R0430																	
N-1	R0440																	
N	R0450																	
Total	R0460																	

Net Claims Paid (non-cumulative)

		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	In Current year	Sum of years (cumulative)
		C1200	C1210	C1220	C1230	C1240	C1250	C1260	C1270	C1280	C1290	C1300	C1310	C1320	C1330	C1340	C1350	C1360	C1370
Prior	R0500																		
N-14	R0510																		
N-13	R0520																		
N-12	R0530																		
N-11	R0540																		
N-10	R0550																		
N-9	R0560																		
N-8	R0570																		
N-7	R0580																		
N-6	R0590																		
N-5	R0600																		
N-4	R0610																		
N-3	R0620																		
N-2	R0630																		
N-1	R0640																		
N	R0650																		
Total	R0660																		

Net Undiscounted Best Estimate Claims Provisions

		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)
		C1400	C1410	C1420	C1430	C1440	C1450	C1460	C1470	C1480	C1490	C1500	C1510	C1520	C1530	C1540	C1550	C1560
Prior	R0500																	
N-14	R0510																	
N-13	R0520																	
N-12	R0530																	
N-11	R0540																	
N-10	R0550																	
N-9	R0560																	
N-8	R0570																	
N-7	R0580																	
N-6	R0590																	
N-5	R0600																	
N-4	R0610																	
N-3	R0620																	
N-2	R0630																	
N-1	R0640																	
N	R0650																	
Total	R0660																	

Net RBNS Claims

		Development year (absolute amount)															Current year, sum of years (cumulative)	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 & +	Year end (discounted data)
		C1600	C1610	C1620	C1630	C1640	C1650	C1660	C1670	C1680	C1690	C1700	C1710	C1720	C1730	C1740	C1750	C1760
Prior	R0500																	
N-14	R0510																	
N-13	R0520																	
N-12	R0530																	
N-11	R0540																	
N-10	R0550																	
N-9	R0560																	
N-8	R0570																	
N-7	R0580																	
N-6	R0590																	
N-5	R0600																	
N-4	R0610																	
N-3	R0620																	
N-2	R0630																	
N-1	R0640																	
N	R0650																	
Total	R0660																	

S.23.01.01

Own funds

S.23.01.01.01

Own funds

		Total	Tier 1 - unrestricted	Tier 1 - restricted	Tier 2	Tier 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Basic own funds before deduction for participations in other financial sector as foreseen in article 68 of Delegated Regulation 2015/35						
Ordinary share capital (gross of own shares)	R0010	3000000,00	3000000,00		0,00	
Share premium account related to ordinary share capital	R0030	0,00	0,00		0,00	
Initial funds, members' contributions or the equivalent basic own - fund item for mutual and mutual-type undertakings	R0040	0,00	0,00		0,00	
Subordinated mutual member accounts	R0050	0,00		0,00	0,00	0,00
Surplus funds	R0070	0,00	0,00			
Preference shares	R0090	0,00		0,00	0,00	0,00
Share premium account related to preference shares	R0110	0,00		0,00	0,00	0,00
Reconciliation reserve	R0130	60497211,09	60497211,09			
Subordinated liabilities	R0140			0,00	0,00	0,00
An amount equal to the value of net deferred tax assets	R0160	0,00				0,00
Other own fund items approved by the supervisory authority as basic own funds not specified above	R0180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds						
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds	R0220	0,00				
Deductions						
Deductions for participations in financial and credit institutions	R0230					
Total basic own funds after deductions	R0290	63497211,09	63497211,09	0,00	0,00	0,00
Ancillary own funds						
Unpaid and uncalled ordinary share capital callable on demand	R0300					
Unpaid and uncalled initial funds, members' contributions or the equivalent basic own fund item for mutual and mutual - type undertakings, callable on demand	R0310					
Unpaid and uncalled preference shares callable on demand	R0320					
A legally binding commitment to subscribe and pay for subordinated liabilities on demand	R0330					
Letters of credit and guarantees under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0340					
Letters of credit and guarantees other than under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0350					
Supplementary members calls under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0360					
Supplementary members calls - other than under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0370					
Other ancillary own funds	R0390					
Total ancillary own funds	R0400					
Available and eligible own funds						
Total available own funds to meet the SCR	R0500	63497211,09	63497211,09	0,00	0,00	0,00
Total available own funds to meet the MCR	R0510	63497211,09	63497211,09	0,00	0,00	
Total eligible own funds to meet the SCR	R0540	63497211,09	63497211,09	0,00		0,00
Total eligible own funds to meet the MCR	R0550	63497211,09	63497211,09	0,00		
SCR	R0580	17424398,02				
MCR	R0600	4356099,51				
Ratio of Eligible own funds to SCR	R0620	364,42%				
Ratio of Eligible own funds to MCR	R0640	1457,66%				

S.23.01.01.02

Reconciliation reserve

		C0060
Reconciliation reserve		
Excess of assets over liabilities	R0700	63497211,09
Own shares (held directly and indirectly)	R0710	
Foreseeable dividends, distributions and charges	R0720	
Other basic own fund items	R0730	3000000,00
Adjustment for restricted own fund items in respect of matching adjustment portfolios and ring fenced funds	R0740	0,00
Reconciliation reserve	R0760	60497211,09
Expected profits		
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Life business	R0770	
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Non-life business	R0780	
Total Expected profits included in future premiums (EPIFP)	R0790	

S.25.01.01

Solvency Capital Requirement - for undertakings on Standard Formula

S.25.01.01.01

Basic Solvency Capital Requirement

		Net solvency capital requirement	Gross solvency capital requirement	Allocation from adjustments due to RFF and Matching adjustments portfolios
		C0030	C0040	C0050
Market risk	R0010	12244076,00	12244076,00	
Counterparty default risk	R0020	2431550,00	2431550,00	
Life underwriting risk	R0030	2028,00	2028,00	
Health underwriting risk	R0040	86408,00	86408,00	
Non-life underwriting risk	R0050	13332101,00	13332101,00	
Diversification	R0060	-6575137,00	-6575137,00	
Intangible asset risk	R0070			
Basic Solvency Capital Requirement	R0100	21521026,00	21521026,00	

S.25.01.01.02

Calculation of Solvency Capital Requirement

		Value
		C0100
Adjustment due to RFF/MAP nSCR aggregation	R0120	455391,97
Operational risk	R0130	
Loss-absorbing capacity of technical provisions	R0140	-7063279,00
Loss-absorbing capacity of deferred taxes	R0150	
Capital requirement for business operated in accordance with Art. 4 of Directive 2003/41/EC	R0160	14913139,25
Solvency Capital Requirement excluding capital add-on	R0200	
Capital add-on already set	R0210	14913139,25
Solvency capital requirement	R0220	
Other information on SCR		
Capital requirement for duration-based equity risk sub-module	R0400	
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for remaining part	R0410	
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for ring fenced funds	R0420	
Total amount of Notional Solvency Capital Requirement for matching adjustment portfolios	R0430	
Diversification effects due to RFF nSCR aggregation for article 304	R0440	
Method used to calculate the adjustment due to RFF/MAP nSCR aggregation	R0450	
Net future discretionary benefits	R0460	14913139,25

S.28.01.01

Minimum Capital Requirement - Only life or only non-life insurance or reinsurance activity

S.28.01.01.01

Linear formula component for non-life insurance and reinsurance obligations

		MCR components
		C0010
MCR _{NI} Result	R0010	2304527,40

S.28.01.01.02

Background information

		Background information	
		Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance) written premiums in the last 12 months
		C0020	C0030
Medical expense insurance and proportional reinsurance	R0020	0,00	208464,00
Income protection insurance and proportional reinsurance	R0030	0,00	27540,00
Workers' compensation insurance and proportional reinsurance	R0040	0,00	0,00
Motor vehicle liability insurance and proportional reinsurance	R0050	0,00	0,00
Other motor insurance and proportional reinsurance	R0060	0,00	0,00
Marine, aviation and transport insurance and proportional reinsurance	R0070	0,00	0,00
Fire and other damage to property insurance and proportional reinsurance	R0080	5108391,00	4672704,00
General liability insurance and proportional reinsurance	R0090	1144377,00	1713242,00
Credit and suretyship insurance and proportional reinsurance	R0100	0,00	0,00
Legal expenses insurance and proportional reinsurance	R0110	0,00	674368,00
Assistance and proportional reinsurance	R0120	0,00	0,00
Miscellaneous financial loss insurance and proportional reinsurance	R0130	1380315,00	6706513,00
Non-proportional health reinsurance	R0140	0,00	0,00
Non-proportional casualty reinsurance	R0150	0,00	0,00
Non-proportional marine, aviation and transport reinsurance	R0160	0,00	0,00
Non-proportional property reinsurance	R0170	0,00	0,00

S.28.01.01.03

Linear formula component for life insurance and reinsurance obligations

		C0040
MCR _L Result	R0200	16346,69

S.28.01.01.04

Total capital at risk for all life (re)insurance obligations

		Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance/SPV) total capital at risk
		C0050	C0060
Obligations with profit participation - guaranteed benefits	R0210		
Obligations with profit participation - future discretionary benefits	R0220		
Index-linked and unit-linked insurance obligations	R0230		
Other life (re)insurance and health (re)insurance obligations	R0240	778413,92	
Total capital at risk for all life (re)insurance obligations	R0250		

S.28.01.01.05

Overall MCR calculation

		C0070
Linear MCR	R0300	2320874,10
SCR	R0310	14913139,25
MCR cap	R0320	6710912,66
MCR floor	R0330	3728284,81
Combined MCR	R0340	3728284,81
Absolute floor of the MCR	R0350	3200000,00
Minimum Capital Requirement	R0400	3728284,81